

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

21 JUILLET 2025

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au 121, rue Principale, à 19 h 00, jeudi, le 21^e jour de juillet 2025. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

Monsieur Danick Harvey est absent.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Appui à la MRC de Charlevoix-Est pour le dépôt d'une demande d'aide financière au MAMH dans le cadre de l'appel de projets au volet 4 du Fonds Régions Ruralité (FRR) -pour la mise en opération d'un système de gestion de l'inspection intermunicipale ;
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h00.

2025-07-37

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour de l'avis de convocation.

2025-07-38

3. APPUI À LA MRC DE CHARLEVOIX-EST POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE FINANCIÈRE AU MAMH DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS AU VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS RURALITÉ (FRR) – POUR LA MISE EN OPÉRATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DE L'INSPECTION INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) a récemment annoncé un premier appel de projet relatif au volet 4 du Fonds Régions Ruralité « Coopération et gouvernance municipale », sous-volet « Coopération intermunicipale»;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix-Est, en partenariat avec plusieurs municipalités de la MRC incluant la Municipalité de Saint-

Aimé-des-Lacs, a amorcé des discussions et établi des modalités pour la mise en commun du service d'inspection municipale dans l'objectif d'améliorer les services à la population et de bonifier l'efficacité des services.

ATTENDU QU'un projet de coopération peut permettre d'obtenir jusqu'à 50% du financement d'un projet jugé admissible;

ATTENDU QU'un projet de plate-forme commune de gestion de l'inspection municipale pourrait être admissible à un soutien financier dans le cadre d'une entente ou d'une bonification d'une entente de collaboration municipale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu unanimement, d'appuyer la MRC de Charlevoix-Est dans le cadre du dépôt au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le volet 4 du FRR- sous volet « Coopération intermunicipale » pour l'instauration d'une plate-forme commune de gestion de l'inspection municipale.

*c.c. Monsieur Stéphane Charest, Directeur de l'aménagement
du territoire et de l'évaluation*

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et aucune question n'a été posée de la part du public.

2025-07-39

5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 19h07.

MAIRESSE

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

En signant le procès-verbal du 21 juillet 2025, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.